



Entre **Juine**
et **Renarde**

DOSSIER D'INSCRIPTION 2022-2023 service monétique

(1 dossier par famille + 1 fiche de renseignements par enfant)

Renouvellement d'inscription et première inscription Maternelle PS

à retourner pour le 31/03/22

au **Service Monétique**
2 rue des hêtres pourpres
91580 ETRECHY / inscriptions@ccejr.org
(en aucun cas à l'école ou au centre de loisirs)

RESPONSABLES LEGAUX

Situation de famille : marié(e) pacsé(e) vie maritale recomposé(e) divorcé(e) monoparental(e)

cas particulier : garde alternée pour les familles ayant 2 dossiers

N° allocataire CAF : personnel CC ou communal

M./Mme/Mlle :

Adresse :

Code postal : Ville :

@ courriel : (en **majuscule** SVP)

ATTENTION : LA CORRESPONDANCE (tarification, notification du quotient familial, nouveaux codes d'accès ...) **SE FERA PAR COURRIEL**

domicile : portable 1 : Mme M.

portable 2 : Mme M.

portable pour réception des SMS Mme M.

ATTENTION :

Je souhaite recevoir ma facture : sur mon portail famille avec envoi d'un SMS quand facture disponible
 par voie postale (privilégiez les envois par SMS et le paiement sur portail SVP)

ENFANTS A CHARGE FISCALE (= tout enfant vivant au foyer)

Nom et prénom des ENFANTS	Né(e) le :	Inscriptions en septembre 2022					
		NOM école	classe	cantine		périsco	centre
				unité	forf *		

***Le forfait cantine est un engagement sur la durée de l'année scolaire, il est facturé de septembre à juin inclus. Aucun changement en cours d'année ne sera possible. Pour être remboursé des cantines vous devez envoyer un certificat médical sous 5 jours au service monétique. Les sorties scolaires sont également remboursées si pique nique fourni par la famille.**

Je suis informé(e) que l'inscription de mon (mes) enfant(s) prendra effet une fois le dossier retourné complet.

Je ne souhaite pas faire calculer mon quotient familial

Je suis informé(e) que la tarification MAXIMALE (T7) sera appliquée **sans aucune retroactivité** si l'avis d'imposition n'est pas joint au dossier.

(liste des pièces à joindre au dossier ci-après)

Date et signature des responsables légaux :

PARTIE RESERVÉE A L'ADMINISTRATION

N° de compte famille :

Tranche :

Revenus du foyer	Déclarant 1	Déclarant 2	Total annuel
Total salaires et assimilés (avant abattement)			
Autres revenus			
Pensions alimentaires (+ ou -)			

Total des revenus annuels du foyer

Dossier reçu le :
traité par :

Nombre de personnes fiscalement à charge
Quotient Familial

PIÈCES A JOINDRE POUR RENOUELEMENT D'INSCRIPTION

- Fiche de renseignements de chaque enfant inscrit (1 fiche par enfant)
pour futures petites sections, faire une 2ème copie de la fiche vierge et la joindre au dossier
- Photocopie d'un justificatif de domicile de moins de 2 mois
- Avis d'imposition 2021 sur 2020 (des 2 conjoints, dans sa totalité)
- Photocopie page du livret de famille pour enfants nés en 2021 et 2022

PIÈCES A JOINDRE **en plus** POUR FAMILLES MONOPARENTALES

- Avis d'imposition 2021 sur 2020 **avec lettre "T" obligatoire (dans cas particulier)**
- En cas de séparation récente, fournir obligatoirement un justificatif de domicile de l'autre parent
- 3 dernières attestations de paiement des allocations CAF + bulletin de situation indiquant "isolé depuis le..."

PIÈCES A JOINDRE POUR FAMILLES en GARDE ALTERNEE **souhaitant 2 dossiers**

- attestation sur l'honneur **signée des 2 parents** demandant la mise en place de la garde alternée
 - Justificatif de domicile des deux parents
 - impôts des 2 parents + nouveaux conjoints
 - calendrier de garde fourni en PJ, stabiloté de 2 couleurs différentes pour identifier les "semaines père" des "semaines mère". **Sans ce calendrier, la garde alternée ne pourra pas être mise en place**
- Attention** : aucun changement de calendrier ne sera possible en cours d'année

PIÈCES A JOINDRE POUR LE PERSONNEL COMMUNAL RATTACHÉ A LA CC

- Attestation de l'employeur précisant la nature de l'emploi, la date d'entrée en collectivité et le taux d'activité

INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES QUE VOUS SOUHAITEZ PRÉCISER :

"les informations recueillies sur ce formulaire sont conservées sur support papier et informatique par la CCEJR afin de constituer le dossier d'inscription de votre enfant dans les structures d'accueil de loisirs et de vous appliquer une tarification adaptée en fonction de votre situation familiale. Collectées par la CCEJR et destinées à son service monétique et aux différentes structures d'accueil concernées, elles sont conservées pendant 10 ans. La base juridique du traitement est le contrat. Conformément à la réglementation en matière de protection des données à caractère personnel (loi du 6 janvier 1978 modifiée et Règlement Général sur la Protection des Données n°2016/679) vous pouvez exercer vos droits d'accès aux données, de rectification, de limitation, de portabilité ou d'effacement en contactant le Délégué à la Protection des Données personnelles de la collectivité par courriel à dpd@cigversailles.fr. Si vous estimez après nous avoir contactés, que vos droits "informatique et libertés" ne sont pas respectés, vous pouvez adresser une réclamation à la CNIL".

MODALITÉS POUR LA RÉSERVATION OU L'ANNULATION des repas en cantine et JOURS CENTRE DE LOISIRS mercredis et vacances

La réservation ou l'annulation des repas en cantine unitaire est **obligatoire**, via le portail famille.

* jusqu'au mercredi (23h59) pour les repas de la semaine suivante

Pour les mercredis et vacances :

* jusqu'au dimanche soir (23h59) précédent pour le centre du mercredi

* 3 semaines avant le 1er jour des vacances et avant le 1er juin pour vacances d'été

Des pénalités selon quotient seront applicables en l'absence de réservation ou en dehors des limites de réservation.

Ces pénalités ne s'appliqueront pas pour les parents dont la profession implique de ne pas connaître leur planning de travail à l'avance :

Personnel hospitalier, police et gendarmerie, pompier, personnel pénitencier, autres professions ne disposant pas d'un emploi du temps fixe, sous réserve d'envoyer une attestation de travail à monetique@ccejr.org **si non fait en 2021/2022**

DÉMARCHES A SUIVRE POUR L'INSCRIPTION DE VOTRE (VOS) ENFANT(S)

L'inscription est annuelle et doit être renouvelée chaque année scolaire

A noter : **1 seul dossier par famille**

Par exemple pour une famille de 3 enfants :

faire 1 dossier + 3 fiches de renseignements, et non 3 dossiers différents.

Retour de ce dossier

AVANT LE 31 mars 2022

par mail *

en main propre ou par courrier

CCEJR - Service monétique

2, rue des Hêtres pourpres - 91580 ETRECHY.

Madame GLEDEL-FEUVRET et Madame PERRAILLON - 01.83.63.88.40 / 01.83.63.88.39

monetique@ccejr.org pour toute demande

inscriptions@ccejr.org * pour envoyer les dossiers et fiches de renseignements

Ouverture :

du lundi au vendredi : 9h00 - 12h00 / 14h00 - 18h00

